

Réunion de préparation du triathlon M de juin 2019  
24.10.2018



Maison de la vie associative Michel Reitz  
55, rue André-Marie Ampère  
13 300 SALON-de-PROVENCE  
[www.salontriathlon.com](http://www.salontriathlon.com)  
Déclaré en Préfecture sous le n° W131001019  
N° SIRET : 492 417 670 00014

Présidé par :

Mr Arnaud Caugant, président

Etaient présents :

Mr Arnaud Caugant, président  
Me Sophie Lannier, secrétaire  
Mr Nicolas Lawson  
Mr Thierry Barbe

Me Véronique Laville-Noël, trésorière adjointe  
Mr Bruno Briot (par téléphone)  
Mr Pierre Capella  
Mr Christophe Lannier

Etaient absents, excusés :

Mr Thierry Lautrous, président adjoint  
Mr Alan Teyssandier

Me Anne Remoué, trésorière  
Mr Guy Chabuel

Me Anne Armand, secrétaire adjointe

La réunion commence à 18h40

---

ORDRE DU JOUR :

Préparation du triathlon M entre Saint-Chamas et Salon de Provence en juin 2019

---

Le lendemain de notre dernière réunion, la mairie nous a informés qu'il y aura un concert de grande envergure sur la place Morgan la veille de notre triathlon du Pays Salonais. Il y aura donc une scène qui ne sera démontée que le lundi à l'endroit où nous devions mettre le parc à vélos T2.

Le salon de l'agriculture souhaitait changer de date pour le 16 juin ce qui diviserait les forces de police, hors nous allons en avoir besoin. Finalement, il a pu être positionné le 10 juin.

Le 23 octobre, Bruno Briot, Thierry Lautrous, Céline Dalichoux, Patrick de Taxis du Poët et le commissaire de police Christophe Dagot se sont rencontrés sur la place Morgan pour trouver des solutions.

Pour le parc T2, l'option retenue est de le positionner sur le boulevard du maréchal Foch. Il ne fait que 7.5m de large mais nous avons toute la longueur que nous voulons.

Pour la place, comme elle va recevoir entre 10 et 20000 personnes la veille au soir, elle sera nettoyée le matin par la ville, nous ferons nettoyer le boulevard en premier pour pouvoir installer le parc en toute sérénité.

Le village sera sur la place entre les halles ainsi que l'arrivée, comme prévue initialement.

Céline Dalichoux doit rencontrer la police pour préciser les besoins puis il y aura une réunion avec la mairie, la police, les pompiers et nous. Arnaud va relancer Céline pour lui rappeler que nous sommes pressés par le calendrier pour pouvoir toucher le plus grand nombre.

Puis nous pourrons enfin déclencher les inscriptions des bénévoles et des concurrents, les recherches des sponsors, etc.... Pour l'instant tout est bloqué, nous sommes dans l'attente des décisions définitives de la faisabilité par les officiels.

Le départ de la course est positionné à 12h pour ne pas finir trop tard.

Le nombre de concurrents est limité à 300 individuels et 50 relais.

Bruno nous signale que les pompiers ont un statut à part, qu'ils font partie de l'union des Sapeurs-Pompiers et qu'ils n'ont donc pas à payer le pass mais Thierry Barbe en doute, il va se renseigner auprès de Gérard Oreggia, président de la fédération régionale de triathlon. Ils auront un couleur de dossard distincte et un départ différé. Ils devront de toute façon se plier au règlement de la course que nous allons mettre en place.

La réunion se termine à 19h20

Le Président / Vice président  
*Arnaud Caugant / Thierry Lautrous*

Les secrétaires  
*Sophie Lannier / Anne Armand*